LIRE EN PAGE :

2 et 3. — Les événements d'Afrique du Nord.
5. — Le général Twining à Moscou, H. Pierre.
6. — Les arts.
7. — Le procès Labbé-Algarron, E. Mannoni.
8. — La musique, R. Dumesnil.

DEMAIN 16 pages avec le Courrier littéraire, la fin de l'enquête d'Alain Clément sur l'Allemagne, et la Chronique philatélique.

Le Monde

Rédaction, Administration : 5, r. des Italiens, Paris-IXe. — Directeur : Hubert BEUVE-MÉRY

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
France et Un. Fse	1 260 f.	2 450 f.	4 850 f.
Etranger..	1 800 f.	3 400 f.	6 700 f.
Afr. du Nord (messageries-avion)	1 400 f.	2 700 f.	5 300 f.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

FRANCE MÉTRO., ALGÉRIE, TUNISIE.. le n° 18 fr.
MAROC .. .. le n° 20 fr.

Adr. télégraphique : JOURMONDE PARIS
Tél. TAI. 76-60 ; PRO. 63-59 et 83-03
CHÈQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

OPTIMISME A VENISE

Avec une aisance qui les a eux-mêmes surpris, les ministres des affaires étrangères des six pays signataires de la résolution de Messine — à l'exception de M. von Brentano, remplacé par M. Hallstein — ont épuisé en vingt-quatre heures l'ordre du jour de la conférence qui les réunissait à Venise. Une nouvelle rencontre est prévue à Bruxelles le 26 juin 1956 sous la présidence de M. Spaak. On entamera alors les négociations « destinées à élaborer un traité instituant un marché commun général et un traité créant une organisation européenne de l'énergie atomique ». Les délégués ont constaté l'accord de leurs gouvernements pour adopter les propositions du rapport Spaak comme base de ces négociations. Ils sont convenus enfin de se réunir périodiquement pour entendre les rapports des chefs de délégation.

En dehors de ces décisions de procédure qui inaugurent une nouvelle étape dans la voie de la construction européenne, les six ministres des affaires étrangères ont évoqué quelques-uns des problèmes de fond que pose la création des deux nouvelles « communautés » européennes. Faut-il inclure ou non dans le marché commun les territoires et pays d'outre-mer ? Les membres de l'Euratom pourront-ils utiliser l'énergie atomique à des fins militaires ? Comment les Etats tiers pourront-ils s'associer aux communautés européennes envisagées ?

Ces divers problèmes n'ont pas été résolus, mais des tendances intéressantes se sont déjà dégagées. L'idée par exemple d'associer l'Afrique à l'Europe par l'inclusion des territoires et pays d'outre-mer dans le marché commun, a paru séduire plusieurs des collègues de M. Pineau, M. Spaak notamment. D'autre part on s'est trouvé d'accord pour « ouvrir » au maximum les organisations européennes projetées aux autres pays membres de l'O.E.C.E.

N'aurait-elle abouti qu'à l'approbation du rapport Spaak et au projet de conférence chargée de donner une charte à l'Euratom et au marché commun, la réunion de Venise pourrait être considérée comme un succès. Il convient toutefois d'en apprécier la portée à sa juste mesure : les divergences subsistent qui opposent la France à ses partenaires, soucieux de parvenir avant tout à l'ouverture d'un marché commun en Europe. M. Pineau a bien accepté de négocier immédiatement la rédaction des deux traités, et cette acceptation a rempli de satisfaction ses collègues. Mais il a bien spécifié en revanche que les deux négociations ne pourraient pas se dérouler au même rythme, si nombreux restaient les points à éclaircir dans le domaine du marché commun, si graves seraient les répercussions d'une union douanière européenne sur les économies nationales. Il a même précisé que la France ne pourrait accepter qu'une première étape « élastique », comportant une harmonisation des charges sociales des Six. Ce qui préserve de toute action prématurée.

On se retrouve donc à Venise comme on était à Bruxelles en février dernier, avec cependant ce fait nouveau, fait psychologique difficile à définir, qui constitue sans doute le véritable succès de la conférence. Pour la première fois, les partenaires de la France ont perdu l'impression que notre pays n'avait d'autre objectif que de retarder l'avènement d'un marché commun qui lui paraît plein de menaces. Les Cinq ont retrouvé l'espoir et, sans s'illusionner sur les étapes nécessaires, ils croient désormais au succès possible de la relance européenne. De leur côté les Français ont rencontré plus de compréhension de la part de leurs voisins, et une vue plus objective des difficultés de la France.

On verra prochainement, quand on abordera les problèmes concrets autrement difficiles, si le climat de Bruxelles fait fructifier les promesses qui fleurissent à Venise.

Selon la « Frankfurter Neue Presse »

L'URANIUM DU FICHTELGEBIRGE pourra couvrir les besoins des réacteurs atomiques de l'Allemagne occidentale

Bonn, 31 mai. — L'uranium (isotopes 235 et 238) extrait du minerai provenant du gisement du Fichtelgebirge, au nord de la Bavière, pourra être produit en quantité suffisante pour couvrir les besoins des premiers réacteurs atomiques de la République fédérale, annonce la *Frankfurter Neue Presse*.

Le journal précise que les prospections de minerais d'uranium dans le massif du Fichtelgebirge ont été couronnées de succès et que l'entreprise Degussa, de Francfort, a commencé le raffinage du minerai dont elle tire les isotopes d'uranium pouvant être utilisés dans des réacteurs, mais non pour la fabrication de bombes atomiques. — (*A.F.P.*)

Le débat d'interpellations sur l'Afrique du Nord

M. GUY MOLLET POSERA PLUSIEURS FOIS LA QUESTION DE CONFIANCE A L'ASSEMBLÉE

Le débat de politique générale, qui sera interrompu samedi, ne trouvera sa sanction que mardi prochain, lors du vote sur l'ordre du jour qui doit clore normalement toute discussion d'interpellations à l'Assemblée.

Le président du conseil a été autorisé à poser la question de confiance ; il a accepté d'autre part que le vote ait lieu par division, c'est-à-dire que les députés se prononcent séparément sur chacun des problèmes à l'ordre du jour.

Le conseil des ministres a approuvé l'exposé de M. Robert Lacoste, qui s'est ensuite longuement entretenu avec M. Guy Mollet. La veille le président du conseil avait évoqué avec le ministre résidant les poursuites engagées contre Mlle Claude Gérard, collaboratrice de l'hebdomadaire de tendance socialiste *Demain*.

S'il est exact que le ministère public ait intenté ces poursuites à l'insu du ministre résidant, cela prouve que les pouvoirs locaux cherchent toujours à reprendre la main. Cet état de choses a été à l'origine de trop de malheureux incidents au Maroc et en Tunisie pour qu'il n'y soit pas veillé en Algérie. M. Susini, procureur général, a été appelé à Paris.

Le gouvernement avait peu réagi jusqu'ici aux campagnes lancées contre la presse, qui sera bientôt tenue pour responsable de tout. Il a trop longtemps laissé dire et écrire sans protester que la trahison était installée aussi bien dans les salles de rédaction qu'au conseil des ministres ; il était fatal que ces soupçons calomnieux, atteignent même les antichambres du parti socialiste.

Les communistes et l'Algérie

Le report du conseil national du parti socialiste se comprend. La tendance hostile à l'actuelle politique algérienne n'aurait pas manqué de se manifester et d'offrir des arguments aux adversaires du gouvernement.

Les communistes ne se font pas faute de citer la motion des fédérations socialistes favorables à un « cessez le feu » rapide Chaque jour qui passe voit leur opposition se renforcer. Ils se disent résolus à « n'épargner aucun effort pour combattre une politique » qui selon eux, conduit à la « catastrophe ».

Il n'est pas douteux que s'ils avaient à voter aujourd'hui les communistes voteraient contre le paragraphe de l'ordre du jour intéressant l'Algérie. On ne voit pas ce que le débat peut leur apporter comme apaisements. Le comité central, qui siégera lundi, se réunira de nouveau, avec le groupe parlementaire cette fois, le jour du vote. Ce sera la première épreuve du retour à la direction collective.

L'hostilité de l'extrême gauche conduira d'autant plus les modérés et le M.R.P. à approuver la politique algérienne du gouvernement. Mais ils ne voudraient pas que celui-ci use des majorités tournantes. M. Guy Mollet sera donc invité à choisir nettement et à refuser les voix communistes sur l'ensemble de l'ordre du jour soumis à l'Assemblée.

Les modérés et le Maroc

La procédure du vote par division permettra au gouvernement de faire approuver la convention diplomatique franco-chérifienne,, et d'une manière plus générale sa politique marocaine et tunisienne. Le président de la République pourrait alors ratifier l'accord de Rabat.

M. Savary a déjà défendu cette politique, qui ne lui est pas personnelle, devant la commission des affaires étrangères du Conseil de la République. MM. Guy Mollet et Christian Pineau l'appuieront à l'Assemblée.

Les modérés, en y comprenant les républicains sociaux, se refuseront néanmoins pour la plupart à approuver une politique qu'ils jugent inquiétante. Sans doute méconnaissent-ils le rapport réel des forces. Mais il sont surtout sensibles à la situation faite à l'armée française.

Le malentendu qui avait surgi entre le secrétaire d'Etat et le général Bourgund a été réglé lors des conversations qu'ils ont eues à Paris. Il est bien certain qu'il est actuellement demandé aux chefs militaires d'être plus diplomates que « baroudeurs ».

Les radicaux et les finances

Le débat doit normalement s'étendre à l'ensemble de la politique du gouvernement. Mais les orateurs ne s'écarteront pas du drame algérien en parlant des difficultés financières. Le sujet est d'autant plus d'actualité que les sénateurs viennent de repousser et le financement du Fonds vieillesse et le Fonds lui-même.

Les radicaux approuvent la politique algérienne, et ne peuvent se désolidariser d'une politique marocaine et tunisienne que deux d'entre eux ont inaugurée. Ils sont également unanimes à considérer avec inquiétude la situation économique et financière. Un effort prolongé en Algérie exigera d'autres sacrifices que la majoration des tabacs de luxe qui a été annoncée par M. Paul Ramadier.

Il y a juste quatre mois que le gouvernement a été constitué, cinq que les élections ont eu lieu. Le désenchantement est grand dans la partie de l'opinion qui avait mis ses espérances dans ce qui fut — ou n'a jamais été — le Front républicain. Parallèlement s'est dissipé un certain mythe de la gauche française. L'extrême droite s'en est trouvée plus hardie encore. Mais la composition de l'Assemblée est telle que l'arbitre de la situation reste la S.F.I.O.

JACQUES FAUVET.

M. PINEAU : l'U.R.S.S. souhaite le maintien de la présence française en Afrique.

La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a entendu ce matin un exposé de M. Christian Pineau qui a porté notamment sur son voyage en U.R.S.S.

Le ministre a indiqué, en ce qui concerne l'Afrique du Nord, que l'Union soviétique souhaite le maintien de la présence française mais qu'en même temps elle continue de s'opposer au colonialisme et ne veut pas blâmer les mouvements d'indépendance: « C'est entre ces deux contradictions que nos interlocuteurs s'agitent. »

M. Christian Pineau a été amené à évoquer le voyage de M. Gorse au Caire. Précisant que M. Gorse était marié à une Egyptienne et qu'il habitait Le Caire, il a dit qu'en effet — et il n'y avait à cela aucun mystère — il lui avait demandé de le tenir au courant de ce qui se passait dans la capitale égyptienne ; ces informations sont utiles au gouvernement.

A propos du Maroc le ministre des affaires étrangères a évoqué la double mission de l'armée, qui devait protéger les civils et garder la frontière algérienne. Il a déclaré que les liaisons étaient insuffisantes entre l'armée et le pouvoir civil. M. Pineau estime que la situation est meilleure en Tunisie, où le pouvoir de M. Bourguiba est plus assuré. Cependant le ministre s'est montré moins optimiste en ce qui concerne les négociations qui restent à mener avec la Tunisie.

M. Robert Lacoste est souffrant

M. Robert Lacoste, qui souffre depuis mercredi soir d'une crise de coliques néphrétiques, ne pourra assister à la première séance du débat ; il espère être rétabli à temps pour pouvoir être présent vendredi et les jours suivants à l'Assemblée.

Deux gendarmes français enlevés dans le Maroc oriental

Rabat, 31 mai (*A.F.P.*). — La sûreté nationale marocaine annonce que deux gendarmes français viennent d'être enlevés sur la route de Ksar-Es-Souk à Boudenib, dans le Maroc sud-oriental.

Un communiqué de la sûreté, diffusé par Radio-Maroc, précise que des instructions immédiates ont été données afin d'obtenir leur libération et de déférer leurs ravisseurs à la juridiction chérifienne.

L'héroïque résistance du poste de Maafa dans l'Aurès

Treize militaires ont été tués et une trentaine blessés à la suite d'une trahison

Un instituteur européen et quatre goumiers assassinés dans le Sud-Algérien

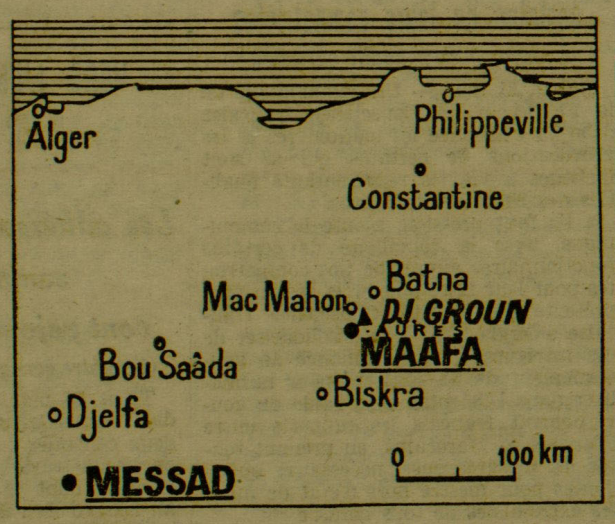

Alger, 31 mai. — **L'attaque du poste militaire de Maafa, dans la région de Batna-Mac-Mahon, et une embuscade dans les gorges de Messad retiennent aujourd'hui l'attention.**

C'est dans la nuit de mardi à mercredi, vers 1 heure du matin, que le poste de Maafa, dans le djebel Groum, à 10 kilomètres au sud-est de Mac-Mahon, a été attaqué par une bande rebelle évaluée à plus de cent hommes. Maafa occupe, au fond d'une cuvette dominée par des crêtes élevées (cinq de ces sommets culminent entre 1 000 et 1 500 mètres), une position assez difficile, mais importante. Le poste commande en effet le passage des premiers contreforts sud-ouest de l'Aurès vers la vallée de Mac-Mahon à El-Kantara.

Le bordj convenablement fortifié abrite l'effectif d'une compagnie environ de tirailleurs, pour les trois quarts d'origine européenne.

Les rebelles ne purent y pénétrer qu'en s'assurant la complicité d'un sergent et de plusieurs tirailleurs musulmans, qui ouvrirent la porte à une trentaine de hors-la-loi, les autres attendant pour agir la réussite de cette première action. Ils profitèrent de l'effet de surprise mais, au bout d'un moment, la résistance s'organisa sous les ordres d'un aspirant.

Jusqu'au petit jour le combat fut acharné Les renforts furent considérablement retardés dans leur marche par des coupures de route, dont la plus importante était la destruction de la chaussée sur une trentaine de mètres, dans un passage très difficile. Quand ils arrivèrent, vers 5 heures du matin, les défenseurs étaient groupés dans un réduit du bordj, à bout de munitions.

Les rebelles, qui avaient abandonné la lutte, n'en avaient pas moins emmené une soixantaine de soldats et emporté leurs armes individuelles, leurs munitions et trois fusils mitrailleurs.

Hier matin, une quarantaine de militaires, qui avaient pu s'échapper, rejoignaient Maafa. Dix-neuf tirailleurs sont toujours manquants.

Du côté des défenseurs, on compterait treize tués, dont deux sous-lieutenants et huit Français d'origine européenne, ainsi qu'une trentaine de blessés plus ou moins gravement atteints.

Les assaillants ont subi de lourdes pertes, non encore dénombrées.

A 250 kilomètres environ au sud-ouest de Maafa, l'embuscade de Messad, qui a coûté la vie à un instituteur français et à quatre goumiers, est la première manifestation importante des bandes qui, depuis quelques semaines, étaient signalées dans ce secteur.

Dans les gorges de Messad, oasis présaharienne située à 91 kilomètres au sud de Djelfa, dans le sud algérois, un camion civil se rendait dans ce dernier centre avec de nombreux musulmans, qui allaient livrer leurs fusils à la demande des autorités. Le camion fut arrêté et incendié, les armes enlevées et les voyageurs dispersés par une bande d'une soixantaine de rebelles.

Le véhicule achevait de brûler quand, venant de Djelfa, arrivèrent un autocar et une 4 CV qui subirent le sort du camion. Les passagers du car furent dépouillés de leur argent et de leurs armes de poche. Quatre d'entre eux, des goumiers, furent égorgés, et le conducteur de la 4 CV, M. Charrol, instituteur à Messad, abattu d'une décharge de mitraillette. Son compagnon, instituteur musulman, fut épargné. Puis les rebelles s'enfuirent.

Un avion de chasse de la base de Batna, qui effectuait une mission dans la région de Bernelle, s'est écrasé accidentellement au sol. Le pilote et le co-pilote ont été tués.

AU JOUR LE JOUR

Les mariages insolites

Hier, en Sorbonne, un docteur ès lettres a soutenu successivement ses deux thèses : la thèse principale et la thèse complémentaire ou, plus exactement, la thèse complémentaire et la thèse principale, car une tradition bizarre, surtout quand la soutenance a lieu dans l'amphithéâtre Descartes, veut que le complémentaire passe avant le principal.

Evénement qui en lui-même n'a rien d'extraordinaire, puisque par semaine naissent en moyenne quatre docteurs.

Mais ce qui fera sursauter dans leur tombe les grands universitaires à la barbe pensive, c'est le mariage insolite qu'a conçu le futur docteur entre ses deux « sujets ». Si la thèse principale, en effet, est très classiquement consacrée au grand poème épique de Lamartine : la Chute d'un ange, *la thèse complémentaire a pour objet « le Ciné-Club ».*

Quel lien peut-il y avoir entre les amours de l'ange Cédar avec la pure Daidha et les sociétés d'amateurs de cinéma ? Mystère. Sans doute le poète nous montre son couple d'anges captifs à Babel de méchants géants qui se plaisent à faire jouer devant eux de cruelles pantomimes, mais dans ce cas il eût fallu préciser et dire : « le Ciné-Club à Babel. »

Puisque les prêtres de l'Université ont béni ce mariage insolite, une aimable fantaisie va donc pouvoir se glisser dans les salles de soutenance. Attendons-nous à voir affichées à leurs portes :

Thèse principale : *Quelques sources des* Provinciales.

Thèse complémentaire : *Edition critique de* Ces dames aux chapeaux verts.

Ou :

Thèse principale : *l'Influence de* Le Rouge et le Noir.

Thèse complémentaire : *l'Argot dans* la Série noire.

Et — pourquoi pas ? —

Thèse principale : *l'Idée de dépouillement chez les stoïciens.*

Thèse complémentaire : *le Strip-tease.*

PIERRE AUDIAT.